

Charte de bonnes pratiques

Traitement de surface, classement, séchage

En quoi consiste une charte de bonnes pratiques ?

Signe de qualité qui permet de développer et valoriser la compétence de votre entreprise. Elle s'applique au traitement de préservation de surface, par aspersion et trempage court, au classement d'aspect et mécanique, au séchage des bois.



Les objectifs

- ✓ Assurer l'acquisition et le maintien dans le temps des compétences techniques et réglementaires du personnel (opérateur, commercial, acheteur...)
- ✓ S'inscrire dans une démarche d'amélioration de la qualité
- ✓ Garantir au marché/consommateur un produit de qualité



Faites le savoir !

Les adhérents de la charte auront un logo à disposition qu'ils pourront mettre sur leurs documents commerciaux, leurs documents généraux, leur site Internet et tout autre support de communication.

- ✓ Trempage
- ✓ Aspersion
- ✓ Séchoir
- ✓ Classement mécanique
- ✓ Classement d'aspect
- ✓ Formation



**Charte de
bonnes pratiques
FCBA**

Traitement de surface des Bois



**Charte de
bonnes pratiques
FCBA**

Séchage des Bois



**Charte de
bonnes pratiques
FCBA**

Classement des Sciages



**Le logo sera adapté en fonction des pratiques
attestées et validées dans le cadre de la charte.**



Les modalités

Cycle de 2 ans :

- 1 Adhésion à la charte
- 2 Formation initiale technique et appliquée d'une ou deux journées suivant la ou les thématiques choisies. Formation réalisée dans l'entreprise alliant une partie théorique et une partie pratique.
- 3 Prélèvement et analyse pour la formation préservation
- 4 Attestation délivrée à l'issue de la formation
- 5 Suivi annuel et maintien de compétence
- 6 Formation de rappel à l'issue des deux ans

Les formations sont éligibles auprès de votre OPCO jusqu'à 100 % du montant.

Téléchargez la Charte de bonnes pratiques :
fcba.fr/certifications



Contact

Bertrand Degenne

✉ bertrand.degenne@fcba.fr

☎ 05 56 43 63 43 / 06 30 18 18 48



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Allée de Boutaut – BP227
33028 Bordeaux Cedex
+33 (0)5 56 43 63 00

fcba.fr     

